

Les représentants du personnel au conseil d'administration.

M. le Président, Mme la Directrice, Mesdames et messieurs les représentants des ministères, mesdames et messieurs les membres du CA, cher.e.s collègues.

Nous avons souhaité prendre la parole en ce début de CA en lien avec le mouvement social contre la loi de programmation pluriannuelle de la recherche auquel nous nous associons. En effet, le maintien de l'excellence des travaux de l'Ined se fait dans un contexte de plus en plus précaire et dégradé.

- Depuis 2011, le personnel ITA de l'Ined décroît ;
- Entre 2015 et 2018, l'effectif des ITA titulaires à l'Ined est passé de 103 à 91 personnes, mais dans le même temps, celui des ITA contractuels a augmenté de 50 à 58 personnes ;
- Désormais, 1 personne sur 5 à l'Ined y est depuis moins d'un an, et 4 sur 10 depuis moins de 3 ans ;
- 80% des collègues présents depuis moins de 3 ans à l'Ined sont en CDD.

Aujourd'hui, la concurrence et la précarité sont partout et de nombreux collègues se sentent vulnérables. Les différentes réformes qui ont touché l'ESR ont divisé le personnel. Ces réformes ont accru la précarisation et contribuent à alimenter un renouvellement régulier des personnels non titulaires qui implique une perte des compétences et des savoir-faire acquis, à l'Ined comme ailleurs.

Dans ce contexte, le gouvernement propose une Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche, ouvertement darwinienne et volontairement inégalitaire, qui aura pour effet d'accroître d'avantage concurrence et précarité. C'est pourquoi, une partie du personnel de l'Ined est mobilisé contre cette Loi et contre l'augmentation de la précarité dans l'ESR.

- Comment, par exemple, prévoir de généraliser les parcours de "tenure track" instituant la précarité lorsque l'on connaît les conditions d'emploi et de travail qui déjà caractérisent les débuts de carrière des jeunes chercheurs ?
- Comment multiplier les évaluations de performances dans un secteur déjà asphyxié par celles-ci ?
- Comment accepter l'existence de CDI sur projet/mission qui seraient révocables au gré des financements ?

La mobilisation à l'Ined se traduit notamment par :

- La participation aux mouvements de grève et aux manifestations ;
- Des AG hebdomadaires en lieu et place des séminaires publics « Les lundis de l'Ined » ;
- L'annulation de séminaires scientifiques d'unités de recherches et de projets ANR ;
- Des campagnes de sensibilisation sur la précarité à l'Ined ;
- La grève administrative de 12 responsables d'unité de recherche depuis le 5 mars.

Depuis plusieurs années, l'ESR a avalé un certain nombre de couleuvres visant à transformer son environnement.

Nous avons toujours privilégié le dialogue, souvent en vain.

Aujourd'hui, devant le refus du gouvernement de prendre la mesure de son irresponsabilité, nous disons NON !

En tant que représentants du personnel des trois organisations syndicales de l'Ined, en soutien au mouvement contre la LPPR et la précarisation de l'emploi dans l'ESR et à la suite de l'assemblée générale de l'Ined du 9 mars, nous avons pris la décision de ne pas siéger aujourd'hui au Conseil d'Administration.

En vous remerciant pour votre attention,

Les représentants du personnel au Conseil d'Administration,